



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, TENUE
LE 18 AVRIL 2013, À 20 H, AU SIÈGE SOCIAL DE LA MRC, SIS AU 255 BOULEVARD
LAURIER, À McMASTERVILLE.

Étaient présents :

Monsieur Gilles Plante, préfet
Monsieur Michel Gilbert, préfet suppléant
Monsieur Michel Aubin, conseiller
Monsieur Gérard Boutin, conseiller
Monsieur Jacques Durand, conseiller
Monsieur Bernard Gagnon, conseiller
Madame Louise Lavigne, conseillère
Madame Diane Lavoie, conseillère
Monsieur Martin Lévesque, conseiller
Monsieur Jean Murray, conseiller
Monsieur Sébastien Raymond, conseiller
Monsieur Richard Tetreault, conseiller substitut
Monsieur Jacques Villemaire, conseiller

Était absent :

Monsieur Denis Lavoie, conseiller, remplacé par monsieur Richard Tetreault

Assistaient également :

Madame Johanne Deslandes, secrétaire de direction de la MRC
Madame Mélanie Drouin, coordonnatrice aux cours d'eau de la MRC
Monsieur Léo Fradette, responsable des dossiers relatifs à la gestion des matières
résiduelles de la MRC
Monsieur Claude Giroux, secrétaire-trésorier adjoint de la MRC
Madame Ariane Levasseur, agente de communication de la MRC
Monsieur François Senécal, coordonnateur à l'aménagement de la MRC

Monsieur Bernard Roy, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC, agissant à
titre de secrétaire

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ayant constaté le quorum, le préfet procède à l'ouverture de la séance.

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Durand
APPUYÉ PAR Madame Louise Lavigne

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Interventions de l'assistance
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mars 2013
5. Correspondance
6. Bordereau des comptes à payer
7. Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2013 du Comité consultatif régional d'aménagement
8. Dépôt du compte rendu de la rencontre du 8 avril 2013 du Comité consultatif sur la gestion des matières recyclables



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

9. Dépôt du compte rendu de la rencontre du 9 avril 2013 du Comité des finances
10. Dépôt du procès-verbal de la séance du 9 avril 2013 du Comité de sécurité incendie
11. Dépôt du procès-verbal de la séance du 17 avril 2013 du Comité de développement culturel
12. Avis de conformité : règlements d'urbanisme
 - 12.1 Ville de Chambly : règlement numéro 93-02-213A modifiant le règlement de zonage
13. Matières recyclables :
 - 13.1 Adjudication du contrat de la collecte, du transport, du tri et du conditionnement des matières recyclables
 - 13.2 Dépôt du projet de règlement numéro 60-13 sur la gestion des matières recyclables
 - 13.3 Avis de motion
 - 13.4 Mission en Europe
14. Prévisions budgétaires 2013 : addenda
 - 14.1 Troisième partie A du budget (Gestion des matières recyclables)
 - 14.2 Répartition des dépenses par municipalité
15. Pacte rural : acceptation de projets
 - 15.1 Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloil - Aménagement d'un parcours santé
 - 15.2 Municipalité de Saint-Jean-Baptiste - Aménagement d'une roche « au revoir »
16. Demandes d'appui
 - 16.1 Regroupement QuébecOiseaux : formation d'intervenants
 - 16.2 Université McGill : prolongation du projet connexion Montérégie
 - 16.3 Réseau québécois pour une eau sans fluor : organisation d'une commission parlementaire
 - 16.4 MRC des Basques : projet de loi privée et taxe sur l'hébergement en camping
 - 16.5 MRC des Maskoutains : appui pour un projet soumis au FDR de la CRÉ
 - 16.6 M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu : appui à la Coalition du Corridor de l'oléoduc Montréal-Portland
17. Divers
18. Interventions de l'assistance
19. Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 3. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Monsieur Pierre Dubeau, citoyen de la ville de Saint-Basile-le-Grand, demande au préfet s'il y a de nouveaux développements relativement au dossier des vibrations causées par le transport ferroviaire.

POINT 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 MARS 2013

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Gérard Boutin
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Aubin

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mars 2013 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-04-104



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

POINT 5. CORRESPONDANCE

- 13-336 12-03-13 Courriel de MONSIEUR JOSHUA BLESER, coordonnateur de projets, ÉTATS-GÉNÉRAUX DE L'EAU DU BASSIN VERSANT DE LA YAMASKA, nous informant d'un lien Internet sur les États généraux de l'eau du bassin versant de la Yamaska.
- 13-337 13-03-13 Courriel de MADAME MARIE-MICHELE BOURGET, INFRASTRUCTURE BPR, nous transmettant une demande d'autorisation de travaux pour un barrage existant sur le territoire de la ville de Mont-Saint-Hilaire.
- 13-338 13-03-13 Lettre de MADAME SOPHIE DESLAURIERS, greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant le rapport annuel des activités et indicateurs de performance relatifs au plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC.
- 13-339 13-03-13 Lettre de MADAME JOCELYNE SAVOIE, assistante-greffière, VILLE DE CHAMBLY, nous transmettant le règlement numéro 93-02-212A, pour avis de conformité.
- 13-340 13-03-13 Lettre de MADAME JOCELYNE SAVOIE, assistante-greffière, VILLE DE CHAMBLY, nous transmettant le règlement numéro 93-02-213A, pour avis de conformité.
- 13-341 13-03-13 Lettre de MONSIEUR MICHEL POIRIER, greffier adjoint aux services juridiques, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous informant de l'entrée en vigueur du règlement numéro 1088-2 relatif à un PPCMOI.
- 13-342 13-03-13 Lettre de MONSIEUR MICHEL POIRIER, greffier adjoint aux services juridiques, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant le second projet de règlement numéro 845-134, pour avis de conformité.
- 13-343 13-03-13 Lettre de MONSIEUR MICHEL POIRIER, greffier adjoint aux services juridiques, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant le second projet de règlement numéro 845-135, pour avis de conformité.
- 13-344 13-03-13 Lettre de MONSIEUR CLAUDE SÉGUIN, secrétaire, COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, accusant réception de notre résolution numéro 13-02-053 adoptant le projet de règlement numéro 32-13-18 modifiant notre Schéma d'Aménagement.
- 13-345 13-03-13 Lettre de MONSIEUR PIERRE LARGY, directeur général et secrétaire-trésorier, MRC ROUSSILLON, accusant réception de notre résolution numéro 13-02-053 adoptant le projet de règlement numéro 32-13-18 modifiant notre Schéma d'Aménagement.
- 13-346 14-03-13 Courriel de MADAME PASCALE VINCELETTE, conseillère en développement régional, CRÉ MONTÉRÉGIE EST, nous remerciant de la rencontre concernant la mise en œuvre du Plan d'action régional pour la solidarité et l'exclusion sociale en Montérégie Est et nous transmettant un lien Internet pour accéder aux documents du PARSIS.
- 13-347 14-03-13 Lettre de MADAME JOCELYNE SAVOIE, assistante-greffière, VILLE DE CHAMBLY, nous informant de l'approbation du règlement numéro 93-02-209B par les personnes habiles à voter.
- 13-348 14-03-13 Lettre de MADAME JOCELYNE SAVOIE, assistante-greffière, VILLE DE CHAMBLY, nous informant de l'approbation du règlement numéro 93-02-211A par les personnes habiles à voter.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 13-349 14-03-13 Courriel de MONSIEUR PATRICE BLAIS, directeur général et secrétaire-trésorier, MRC LES BASQUES, transmettant la résolution numéro 2013-02-27-7-1 demandant au ministre du Tourisme d'évaluer la pertinence de taxer les nuitées en hébergement de camping afin d'aider la MRC à se développer au niveau touristique.
- 13-350 14-03-13 Courriel de MADAME MANON ROGER, directrice générale, CLD DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, nous convoquant à la rencontre du conseil d'administration, le 27 mars 2013.
- 13-351 15-03-13 Lettre de MONSIEUR MICHEL GAGNON, directeur général, MRC DE DRUMMOND, nous transmettant la résolution numéro mrc10257/13 adoptant le règlement MRC-726 modifiant leur Plan de gestion des matières résiduelles.
- 13-352 15-03-13 Lettre de MONSIEUR JEAN-MARIE BEAUPRÉ, directeur général, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, demandant d'exclure la participation de la ville aux dépenses budgétaires relatives à la gestion des matières résiduelles puisqu'elle ne fait pas partie de la déclaration de compétences.
- 13-353 15-03-13 Lettre de MONSIEUR RÉMI RAYMOND, greffier, VILLE DE CARIGNAN, nous transmettant un céderom contenant les projets de règlement numéros 243-103 et 243-104, pour avis de conformité.
- 13-354 18-03-13 Courriel de GROUPE DU RÉSEAU QUÉBÉCOIS POUR UNE EAU SANS FLUOR, nous informant de municipalités qui ont accepté de les appuyer dans leur demande au gouvernement de se pencher sur la fluoration de l'eau et de ses effets et nous transmettant un exemple de résolution, pour appui du Conseil.
- 13-355 18-03-13 Courriel de MONSIEUR BERTIN DENIS, préfet, MRC DES BASQUES, sollicitant l'appui de la MRC dans sa demande auprès du gouvernement pour obtenir des pouvoirs spéciaux pour mettre en valeur son territoire public.
- 13-356 18-03-13 Lettre de MADAME NICOLE INKEL, directrice générale et secrétaire-trésorière, MRC JARDINS-DE-NAPIERVILLE, nous transmettant la résolution numéro 2013-03-46 demandant au gouvernement du Québec de les exclure de l'orientation 10 de l'addenda modifiant les orientations gouvernementales en matière d'aménagement, pour appui du Conseil.
- 13-357 18-03-13 Copie d'une lettre de MADAME JOSÉE HALLÉ, direction du transport maritime, aérien et ferroviaire, MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC, adressée à MONSIEUR DENIS BOISVERT, directeur général et secrétaire-trésorier, MRC PIERRE-DE SAUREL, accusant réception d'une lettre relative à une demande de réglementer la vitesse, le bruit et le type d'embarcation sur la rivière Richelieu et les informant d'une démarche pour obtenir une délégation de certains pouvoirs en la matière.
- 13-358 18-03-13 Lettre de MONSIEUR PATRICK BERNARD, gestionnaire aux cours d'eau, MRC DES MASKOUTAINS, demandant une résolution du Conseil pour appuyer le projet d'embauche d'un agent de liaison et d'un chargé de projet pour le Comité de la Rivière Salvail, dans le cadre du Fonds de développement régional de la CRÉ.
- 13-359 18-03-13 Lettre de MADAME NANCY KLEIN, direction générale des finances municipales, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, nous informant qu'ils n'ont pas encore reçu les prévisions budgétaires 2013.
- 13-360 18-03-13 Lettre de MADAME JULIE THIBODEAU, employée de la MRC, nous informant de sa démission à titre de coordonnatrice aux cours d'eau.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 13-361 19-03-13 Courriel de MADAME EMMANUELLÉ COLLIN, adjointe juridique, POUPART & POUPART, nous transmettant une opinion juridique de Me Armand Poupert relativement à une demande de Entreprise S. Vary Ltée auprès de la CPTAQ.
- 13-362 19-03-13 Courriel de MONSIEUR STÉPHANE LAMOUREUX, REGROUPEMENT QUÉBECOISEAUX, nous informant d'un projet de « Formation d'intervenants clés pour la conservation de l'habitat des oiseaux des milieux agricoles », pour appui du Conseil.
- 13-363 19-03-13 Courriel de MONSIEUR CLAUDE SASSEVILLE, directeur, COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES, nous informant d'une deuxième de consultation relative au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire.
- 13-364 19-03-13 Lettre de MONSIEUR SYLVAIN MICHON, président-directeur général par intérim, OBV YAMASKA, demandant notre soutien financier pour le Grand rassemblement des États généraux de l'eau du bassin versant de la Yamaska.
- 13-365 20-03-13 Lettre de MADAME GINETTE BLANCHARD, coordonnatrice au greffe, MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE, nous informant de l'entrée en vigueur du règlement numéro 162-23 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 13-366 20-03-13 Lettre de MADAME PEGGY BACHMAN, directrice générale, UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, accusant réception de notre résolution numéro 13-02-072 relative à une demande de compensation des coûts de la collecte sélective.
- 13-367 20-03-13 Courriel de MADAME ELENA BENNETT, département des sciences des ressources naturelles et école de l'environnement, UNIVERSITÉ MCGILL, demandant notre appui pour la prolongation du projet Connexion Montérégie.
- 13-368 20-03-13 Copie d'un courriel de MONSIEUR FERNAND SAINT-LOUIS, citoyen de Beloeil, adressé à MONSIEUR PIERRE DUCHESNE, député, COMTÉ DE BORDUAS, portant sur une opinion relative à la publicité du gouvernement sur l'homophobie.
- 13-369 22-03-13 Lettre de MADAME JOANE SAULNIER, directeur général et secrétaire-trésorier, MRC HAUT-RICHELIEU, accusant réception des documents relatifs au projet de règlement numéro 32-13-18 modifiant notre Schéma d'Aménagement.
- 13-370 22-03-13 Lettre de MADAME ANNE-MARIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant le projet de règlement numéro 845-136, pour avis de conformité.
- 13-371 25-03-13 Lettre de MONSIEUR MAKU KOTTO, ministre, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, nous informant du montant de la contribution financière pour la mise en œuvre de l'entente de développement culturel.
- 13-372 25-03-13 Copie d'un courriel de MADAME JACINTHE VALLÉE, greffière, MRC DE PIERRE-DE SAUREL, adressé à MONSIEUR SYLVAIN GAUDREAU, ministre, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, transmettant la résolution 2013-03-53 demandant au gouvernement du Québec de les exclure de l'orientation 10 de l'addenda modifiant les orientations gouvernementales en matière d'aménagement, pour appui du Conseil.
- 13-373 25-03-13 Lettre de MADAME LINDA DAOUST, directrice générale et chef de l'exploitation, MMQ, nous invitant à leur assemblée générale annuelle et extraordinaire, le 3 mai 2013.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 13-374 25-03-13 Courriel de MADAME SONIA GOULET, adjointe administrative, CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, accusant réception de notre résolution numéro 13-02-072 portant sur la compensation des coûts de la collecte sélective.
- 13-375 25-03-13 Lettre de MONSIEUR JÉRÔME UNTERBERG, direction des affaires métropolitaines, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, accusant réception de notre correspondance concernant le règlement numéro 32-13-18 modifiant notre Schéma d'Aménagement et nous informant de la réception de l'avis gouvernemental au plus tard le 6 mai 2013.
- 13-376 25-03-13 Copie d'une lettre de MADAME PAULE LAPRISE, directrice du bureau de Pierre Duchesne, DÉPUTÉ DE BORDUAS, adressée à MONSIEUR MICHEL GILBERT, préfet suppléant, accusant réception de notre lettre portant sur la circulation nautique sur la rivière Richelieu.
- 13-377 26-03-13 Courriel de MADAME VANESSA SCHNEIDER, directrice des relations avec les intervenants et de la planification stratégique, BUREAU DE DENIS LABEL, nous invitant à participer à une table ronde sur le projet du nouveau pont pour le Saint-Laurent, le 10 avril 2013.
- 13-378 27-03-13 Courriel de MONSIEUR GABRIEL DUCHARME, secrétaire corporatif, COVABAR, nous transmettant un avis de renouvellement de notre cotisation 2013-2014.
- 13-379 27-03-13 Lettre de MADAME MARIE-JOËLLE VADNAIS, greffière, MRC DES MASKOUTAINS, nous transmettant le règlement numéro 13-368 modifiant leur Schéma d'Aménagement.
- 13-380 27-03-13 Lettre de MONSIEUR PIERRE LARGY, secrétaire-trésorier et directeur général, MRC DE ROUSSILLON, nous transmettant le projet de règlement numéro 166 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 13-381 28-03-13 Copie d'une lettre de MONSIEUR JEAN CLÉMENT, directeur du service de sécurité incendie, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, adressée à la compagnie EMERGENSYS, leur transmettant une lettre adressée au ministère de la Sécurité publique relativement aux rapports d'intervention DSI 2003.
- 13-382 28-03-13 Lettre de MONSIEUR STÉPHANE BÉGIN, direction des affaires métropolitaines, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, accusant réception de notre rapport 2012 sur l'avancement des activités et la réalisation des attentes relativement au Programme d'aide financière aux MRC.
- 13-383 28-03-13 Lettre de MADAME VÉRONIQUE LANDRY, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant la résolution numéro 2013-03-123 relative à un PPCMOI.
- 13-384 28-03-13 Lettre de MADAME VÉRONIQUE LANDRY, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant les règlements numéros 1667-05-2013, 1667-06-2013 et 1667-07-2013, pour avis de conformité.
- 13-385 02-04-13 Courriel de MONSIEUR ROSAIRE MARCIL, directeur général et secrétaire-trésorier, MRC DE ROUVILLE, accusant réception du règlement numéro 32-13-15 modifiant notre Schéma d'Aménagement.
- 13-386 02-04-13 Lettre de MADAME LOUISE LAVIGNE, mairesse, VILLE DE CARIIGNAN, nous transmettant copie d'une lettre adressée à MONSIEUR DENIS LAVOIE, maire, VILLE DE CHAMBLY, relativement au comité intermunicipal d'incendie de Chambly-Carignan.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 13-387 02-04-13 Lettre de MONSIEUR SYLVAIN GAUDREULT, ministre, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, nous informant que le règlement numéro 32-13-15 ne peut être approuvé à moins de présenter la méthodologie ayant servi à délimiter les zones inondables.
- 13-388 02-04-13 Lettre de Me ARMAND POUPART, POUPART & POUPART, confirmant que la Cour municipale de Beloeil a conclu à la culpabilité d'une citoyenne de Mont-Saint-Hilaire pour avoir enfreint le RCI sur la protection des bois et nous informant que l'amende sera remise à la MRC.
- 13-389 02-04-13 Lettre de MADAME DIANE SIMARD, directrice des affaires juridiques et secrétaire de la Corporation, UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, nous convoquant à leur assemblée générale annuelle, le 11 mai 2013.
- 13-390 03-04-13 Télécopie de MADAME NANCY POIRIER, greffière, VILLE DE CHAMBLY, transmettant le règlement d'urbanisme numéro 93-02-213A, pour avis de conformité.
- 13-391 04-04-13 Communiqué de MADAME JACQUELINE LABELLE, directrice générale, RÉSEAU BIBLIO, nous informant du lancement d'un concours afin de faire mieux connaître les ressources numériques disponibles à la bibliothèque municipale.
- 13-392 05-04-13 Courriel de MADAME NICOLE TRUDEL, direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie, MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, nous transmettant une correspondance adressée à la MRC de Matane concernant la demande de soutien pour le recrutement et la formation des pompiers.
- 13-393 05-04-13 Courriel de MONSIEUR BERNARD ARCHAMBAULT, citoyen de la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, transmettant une plainte relativement à la définition du bassin versant du cours d'eau des Ormes.

PUBLICATIONS FÉVRIER-MARS 2013

Le Monde forestier

Vol. 27, no 2
Mars 2013

POINT 6. BORDEREAU DES COMPTES À PAYER

13-04-105

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Aubin
APPUYÉ PAR Madame Diane Lavoie

ET RÉSOLU QUE le bordereau des comptes à payer numéro 13-04, du chèque 18520 au chèque 18598, pour un montant total de 473 312,90 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 7. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AVRIL 2013 DU COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2013 du Comité consultatif régional d'aménagement.

POINT 8. DÉPÔT DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 8 AVRIL 2013 DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LA GESTION DES MATIÈRES RECYCLABLES

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du compte rendu de la rencontre du 8 avril 2013 du Comité consultatif sur la gestion des matières recyclables.



No de résolution
ou annulation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

**POINT 9. DÉPÔT DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 9 AVRIL 2013 DU
COMITÉ DES FINANCES**

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du compte rendu de la rencontre du 9 avril 2013 du Comité des finances.

**POINT 10. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 AVRIL 2013 DU COMITÉ
DE SÉCURITÉ INCENDIE**

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du procès-verbal de la séance du 9 avril 2013 du Comité de sécurité incendie.

**POINT 11. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 AVRIL 2013 DU COMITÉ
DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL**

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du procès-verbal de la séance du 17 avril 2013 du Comité de développement culturel.

POINT 12. AVIS DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENTS D'URBANISME

12.1 Ville de Chambly : règlement numéro 93-02-213A modifiant le règlement de zonage

13-04-106

ATTENDU QUE le règlement de zonage de la ville de Chambly est réputé conforme au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE la ville de Chambly a adopté le règlement numéro 93-02-213A modifiant son règlement de zonage;

ATTENDU QUE le règlement numéro 93-02-213A doit être approuvé par la MRC pour entrer en vigueur;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 93-02-213A, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 13-04-042, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC est d'avis que le règlement numéro 93-02-213A est conforme au Schéma d'Aménagement et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 93-02-213A, modifiant le règlement de zonage de la ville de Chambly, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 13. MATIÈRES RECYCLABLES

13.1 Adjudication du contrat de la collecte, du transport, du tri et du conditionnement des matières recyclables

13-04-107

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a compétence exclusive eu égard aux municipalités de Beloeil, de Carignan, de McMasterville, d'Otterburn Park, de Saint-Antoine-sur-Richelieu, de Saint-Charles-sur-Richelieu, de Saint-Denis-sur-Richelieu, de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Marc-sur-Richelieu et de Saint-Mathieu-de-Beloeil eu égard à la gestion des matières recyclables;

ATTENDU QUE les contrats relatifs à la collecte, au transport, au tri et au conditionnement des matières recyclables des municipalités visées par la compétence de la MRC viennent à terme le 30 avril 2013;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

13-04-107 (suite)

ATTENDU QUE, de ce fait; la MRC a procédé à un appel d'offres public afin d'obtenir des soumissions pour la dispense des services de la collecte, du transport, du tri et du conditionnement des matières recyclables;

ATTENDU QUE, suite à l'appel d'offres, la MRC a reçu deux (2) soumissions;

ATTENDU QUE, suite aux vérifications, la soumission conforme au cahier des charges au montant le plus bas est celle de la compagnie « 9197-4220 Québec inc. - (SER - Services environnementaux Richelieu) », au montant de 868 169,05 \$, taxes incluses

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Durand
APPUYÉ PAR Madame Diane Lavoie

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu accorde le contrat, relatif à la collecte, au transport, au tri et au conditionnement des matières recyclables sur le territoire des municipalités de Beloeil, de Carignan, de McMasterville, d'Otterburn Park, de Saint-Antoine-sur-Richelieu, de Saint-Charles-sur-Richelieu, de Saint-Denis-sur-Richelieu, de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Mathieu-de-Beloeil, à la compagnie « 9197-4220 Québec inc. - (SER - Services environnementaux Richelieu) ».

QUE le coût du contrat soit celui présenté à l'option 1 A de la soumission, soit au montant de 868 169,05 \$, taxes incluses, pour une période de trois (3) ans avec possibilité de reconduction pour deux (2) années supplémentaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.2 Dépôt du projet de règlement numéro 60-13 sur la gestion des matières recyclables

Le secrétaire-trésorier dépose le projet de règlement numéro 60-13 portant sur la gestion des matières recyclables et informe les membres du Conseil de la démarche qui devra être complétée avant de procéder à son adoption.

13.3 Avis de motion

13-04-108

AVIS DE MOTION EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR MADAME LOUISE LAVIGNE, À L'EFFET QU'UN RÈGLEMENT, AYANT POUR OBJET LA PRISE EN CHARGE DU SERVICE DE GESTION DES MATIÈRES RECYCLABLES, SERA DÉPOSÉ POUR ADOPTION LORS D'UNE PROCHAINE SÉANCE.

13.4 Mission en Europe

13-04-109

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu est membre actionnaire de la SÉMECS;

ATTENDU QUE la SÉMECS entend organiser une mission en Europe au cours de laquelle seront réalisées des visites de centrales de traitement des matières putrescibles afin de se familiariser avec divers procédés et ainsi permettre d'effectuer des choix éclairés pour la technologie à retenir;

ATTENDU QUE la délégation formée pour compléter cette mission sera composée de deux (2) représentants du partenaire privé et de trois (3) des membres du comité technique de la SÉMECS qui sont des employés de chacun des partenaires publics, à savoir les MRC;

ATTENDU QUE monsieur Léo Fradette, responsable des dossiers relatifs à la gestion des matières résiduelles de la MRC, est l'un des membres du comité technique de la SÉMECS qui a été désigné pour participer à la mission en Europe;

ATTENDU QUE monsieur Fradette devra s'absenter de son travail à la MRC durant la mission qui durera sept (7) jours;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

13-04-109 (suite)

ATTENDU QUE la MRC de Marguerite-D'Youville supportera temporairement une partie des frais découlant de la participation des trois (3) membres du comité technique de la SÉMECS;

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu supportera temporairement une partie des dépenses découlant de la participation du membre du comité technique de la SÉMECS qui est à son emploi, à savoir monsieur Léo Fradette;

ATTENDU QUE la SÉMECS remboursera à la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu les frais encourus pour la participation de monsieur Fradette, autres que ceux temporairement supportés par la MRC de Marguerite-D'Youville

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sébastien Raymond
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu autorise la participation de monsieur Léo Fradette à la mission en Europe organisée par la SÉMECS dans le but de se familiariser avec les divers procédés et ainsi permettre d'effectuer des choix éclairés pour la technologie à retenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 14. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013 : ADDENDA

14.1 Troisième partie A du budget (Gestion des matières recyclables)

13-04-110

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a compétence exclusive eu égard au domaine de la gestion des matières recyclables pour certaines municipalités de son territoire;

ATTENDU QUE les municipalités de la MRC visées par cette compétence sont les suivantes : Beloeil, Carignan, McMasterville, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc-sur-Richelieu, Saint-Mathieu-de-Beloeil;

ATTENDU QUE la MRC a procédé à l'octroi d'un contrat pour la collecte, le transport, le tri et le conditionnement des matières recyclables des municipalités concernées;

ATTENDU QUE, de ce fait, la MRC doit introduire les éléments de contenu nécessaires aux prévisions budgétaires de l'année en cours pour tenir compte des montants additionnels ainsi que de leur répartition aux quotes-parts des municipalités concernées;

ATTENDU QUE le Comité des finances et le directeur général ont procédé à l'élaboration de la nouvelle partie des prévisions budgétaires pour l'année financière 2013;

ATTENDU QU'un addenda aux prévisions budgétaires doit être adopté afin d'ajouter la troisième partie A portant sur la gestion des matières recyclables;

ATTENDU QUE les représentants des dix (10) municipalités concernées par cette troisième partie A des prévisions budgétaires en ont pris connaissance et s'en déclarent satisfaits

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Aubin
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU QUE l'addenda aux prévisions budgétaires pour l'année financière 2013, ajoutant la troisième partie A portant sur la gestion des matières recyclables, soit et est adopté, tel que déposé, pour un montant de 605 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

14.2 Répartition des dépenses par municipalité

13-04-111

ATTENDU QUE l'addenda aux prévisions budgétaires pour l'année financière 2013, portant sur la troisième partie A, a été adopté lors de la séance ordinaire du 18 avril 2013;

ATTENDU QUE la troisième partie A des prévisions budgétaires 2013 porte sur la déclaration de compétence concernant la gestion des matières recyclables, conformément au premier alinéa de l'article 975 du Code municipal;

ATTENDU QUE les dépenses imputables à cette partie impliquent la participation financière de dix (10) municipalités de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, pour un montant de 605 000 \$

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean Murray
APPUYÉ PAR Madame Louise Lavigne

ET RÉSOLU QUE les dépenses de 605 000 \$ établies à l'addenda aux prévisions budgétaires 2013, touchant les services à être rendus pour la gestion des matières recyclables, soient et sont assumées par dix (10) municipalités et ainsi réparties :

Beloil	225 830,12 \$
Carignan	80 994,47 \$
McMasterville	62 061,37 \$
Otterburn Park	86 720,83 \$
Saint-Antoine-sur-Richelieu	18 623,57 \$
Saint-Charles-sur-Richelieu	19 423,20 \$
Saint-Denis-sur-Richelieu	27 540,39 \$
Saint-Jean-Baptiste	36 524,89 \$
Saint-Marc-sur-Richelieu	22 699,09 \$
Saint-Mathieu-de-Beloil	24 582,08 \$

QUE les sommes non payées, à compter du trente et unième jour de l'envoi de la facture par le secrétaire-trésorier, portent intérêts au taux mensuel de 1,00 %.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 15. PACTE RURAL : ACCEPTATION DE PROJETS

15.1 Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloil - Aménagement d'un parcours santé

13-04-112

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a conclu un Pacte rural avec le gouvernement du Québec, pour la période de 2007 à 2014;

ATTENDU QUE pour accomplir le Pacte rural, la MRC doit inviter les milieux concernés à soumettre des projets de valorisation du milieu rural qui pourront bénéficier d'une aide financière;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloil a présenté un projet qui consiste à l'achat et à l'installation de cinq (5) nouveaux équipements pour l'aménagement d'un parcours santé pour les 12 ans et plus;

ATTENDU QUE le projet vise une aide financière de 22 352,80 \$;

ATTENDU QUE le Comité de ruralité de la MRC a analysé le projet de la municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloil et recommande au Conseil d'accorder une aide financière de 20 324,80, puisque le projet cadre avec certains axes d'intervention de la Politique d'aide financière du Pacte rural

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire
APPUYÉ PAR Madame Louise Lavigne



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

13-04-112 (suite)

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu soit et est favorable à l'octroi d'une aide financière de 20 324,80 \$, dans le cadre du Pacte rural, consentie à la municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloëil, pour le projet consistant à l'achat et à l'installation de cinq (5) nouveaux équipements pour l'aménagement d'un parcours santé pour les 12 ans et plus, au parc des loisirs situé à Saint-Mathieu-de-Beloëil, puisque le projet est conforme aux critères prévus à la Politique d'aide financière du Pacte rural.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-04-113

15.2 Municipalité de Saint-Jean-Baptiste - Aménagement d'une roche « au revoir »

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a conclu un Pacte rural avec le gouvernement du Québec, pour la période de 2007 à 2014;

ATTENDU QUE pour accomplir le Pacte rural, la MRC doit inviter les milieux concernés à soumettre des projets de valorisation du milieu rural qui pourront bénéficier d'une aide financière;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Baptiste a présenté un projet visant l'aménagement d'une pierre de grande dimension où le nom et le logo de la municipalité y seraient gravés et, à l'endos, l'inscription « au revoir » apparaîtrait;

ATTENDU QUE le projet vise une aide financière de 7 680 \$;

ATTENDU QUE le Comité de ruralité de la MRC a analysé le projet de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste et ne recommande pas au Conseil d'accorder l'aide financière demandée, puisque le projet ne cadre pas avec aucun axe d'intervention de la Politique d'aide financière du Pacte rural

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Aubin
APPUYÉ PAR Monsieur Jean Murray

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu n'accorde pas l'aide financière demandée par la municipalité de Saint-Jean-Baptiste, dans le cadre du Pacte rural, puisque le projet visant l'aménagement d'une roche « au revoir » n'est pas conforme aux critères prévus à la Politique d'aide financière du Pacte rural.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-04-114

POINT 16. DEMANDES D'APPUI

16.1 Regroupement QuébecOiseaux : formation d'intervenants

ATTENDU QUE le regroupement QuébecOiseaux sollicite l'appui de notre MRC dans ses démarches visant la mise en place d'un projet de formation d'intervenants clés pour la conservation de l'habitat des oiseaux des milieux agricoles;

ATTENDU QUE ce projet répondra aux besoins de la région, puisqu'il formera directement les intervenants agricoles d'influence au développement et à la promotion d'une agriculture qui tient compte de l'environnement et des espèces fauniques présentes sur le territoire agricole;

ATTENDU QUE la mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole et la conservation de ses habitats uniques nous apparaît comme un enjeu important pour la Montérégie

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean Murray
APPUYÉ PAR Monsieur Sébastien Raymond



**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

No de résolution
ou annotation

13-04-114 (suite)

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu appuie le regroupement QuébecOiseaux dans ses démarches visant la mise en place d'un projet de formation d'intervenants clés pour la conservation de l'habitat des oiseaux des milieux agricoles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.2 Université McGill : prolongation du projet connexion Montérégie

13-04-115

ATTENDU QUE l'université McGill sollicite l'appui de notre MRC dans ses démarches visant l'obtention de l'aval du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada en vue de permettre le report de l'échéance initiale du projet connexion Montérégie en octobre 2014

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Gilbert

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu appuie l'université McGill dans ses démarches visant l'obtention de l'aval du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada en vue de permettre le report de l'échéance initiale du projet connexion Montérégie au mois d'octobre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.3 Réseau québécois pour une eau sans fluor : organisation d'une commission parlementaire

13-04-116

ATTENDU QUE la fluoration de l'eau potable suscite de nombreuses inquiétudes auprès de la population et que la controverse s'amplifie dans les milieux scientifiques sur l'efficacité de celle-ci et ses impacts sur la santé et sur l'environnement;

ATTENDU QUE les fluorures utilisés proviennent de déchets industriels recyclés issus de la récupération des vapeurs toxiques des usines d'engrais phosphatés et que le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec est incapable d'en fournir les tests de toxicologie requis pour prouver leur innocuité;

ATTENDU QUE nul ne peut imposer légalement un traitement médical dentaire coercitif administré à tous les citoyens, peu importe leurs besoins, leur âge, leur sexe, leur état nutritionnel et leur condition de santé, en employant une substance impropre à la consommation et étant classée comme produit de traitement de l'eau;

ATTENDU QUE cette mesure étant illégale et contrevenant à la Charte des droits et libertés, les citoyens sont en droit de défendre leur intégrité en s'opposant à l'administration forcée, via leur eau potable, d'un médicament non homologué et non testé en toxicologie visant essentiellement la prévention;

ATTENDU QUE le programme de fluoration de l'eau potable est un gaspillage de fonds publics (99 % de l'eau fluorée se retrouve dans l'environnement via les égouts)

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire
APPUYÉ PAR Madame Louise Lavigne

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu appuie le Réseau québécois pour une eau sans fluor dans sa demande à l'Assemblée nationale du Québec d'organiser une commission parlementaire sur le dossier de la fluoration de l'eau potable afin de faire la lumière sur les aspects scientifiques, sanitaires, économiques et légaux de celle-ci et de statuer sur la nécessité d'abolir le programme de fluoration de l'eau potable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

16.4 MRC des Basques : projet de loi privée et taxe sur l'hébergement en camping

Il est convenu de ne pas donner suite à cette demande.

16.5 MRC des Maskoutains : appui pour un projet soumis au FDR de la CRÉ

Il est convenu de ne pas donner suite à cette demande.

16.6 M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu : appui à la Coalition du Corridor de l'oléoduc
Montréal-Portland

13-04-117

ATTENDU QUE le danger potentiel du passage dans notre territoire d'une matière aussi toxique pour notre environnement, nos terres et nos nappes phréatiques qu'est le pétrole brut des sables bitumineux;

ATTENDU QUE l'approvisionnement actuel satisfait le Québec et que notre société devrait s'enligner vers une diminution de l'usage du pétrole;

ATTENDU QUE les impacts du bris ou de la défaillance d'un aussi vieux oléoduc ne sont pas connus par l'expérience ni par la science;

ATTENDU QUE le pétrole est une matière hautement polluante pour les eaux s'il y avait accident de déversement et la haute toxicité du pétrole pourrait contaminer les eaux pour des générations et générations à venir;

ATTENDU QUE notre responsabilité face aux impacts environnementaux s'est largement accrue depuis 50 ans

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire
APPUYÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu demande au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de tenir des audiences publiques dans chacune des municipalités ou dans chacun des comtés de la Coalition, afin d'évaluer les risques afférents à ce projet selon ce qui est prévu dans la Loi sur l'environnement aux articles 22 et 31.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 17. DIVERS

Aucun autre sujet n'est ajouté à ce point.

POINT 18. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de la part de l'assistance.

POINT 19. CLÔTURE DE LA SÉANCE

13-04-118

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Gérard Boutin
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Lévesque

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 20 h 15.

Bernard Roy
secrétaire-trésorier

Gilles Plante
préfet